

Paris, 11 juin 2026

## **15 millions de français sont en précarité de mobilité<sup>1</sup>, zoom sur "PAASSERELLE" : un service de transport à la demande accessible à tous en Moyenne Durance**

Depuis juin 2025, plus de 1600 trajets ont été effectués avec cette navette permettant aux usagers de se rendre à des rendez-vous médicaux, faire leurs courses ou accéder à d'autres services essentiels. Pour 2 euros par trajet, ce service sur réservation vient les chercher à domicile, du lundi au vendredi de 9h-12h et 14h-17h, offrant une réponse concrète aux difficultés de mobilité en milieu rural.

Lancé par Provence Alpes Agglomération, le projet PAASSERELLE révolutionne le transport à la demande, facilitant l'accès aux soins et à la mobilité en milieu rural.

Provence Alpes Agglomération et le Hub CoLab for Silver vous invitent à découvrir les retours d'expérience de cette initiative lors d'une rencontre avec les partenaires du projet : Provence Alpes Agglomération, la Macif, la Toyota Mobility Foundation, le CEA et l'Agence Régionale de Santé.

**Rendez-vous pour une matinée de présentation et de démonstration du service  
le 18 juin 2026 à 9h, au Centre culturel Simone Signoret, Centre culturel  
SIMONE-SIGNORET, 04160 Château-Arnoux-Saint-Auban.**

### **Qu'est-ce que c'est la PAASSERELLE ?**

Accessible via une application ou par téléphone, pour un tarif unique de 2 euros par trajet, PAASSERELLE est un service de transport en « porte à porte » desservant huit communes de la Moyenne Durance. Le service, assuré par des navettes électriques accessibles aux personnes à mobilité réduite, répond aux besoins quotidiens des habitants tout en facilitant l'accès aux soins et aux services essentiels.

Après un an d'expérimentation, les premiers résultats confirment la pertinence du dispositif :

- Plus de 1600 trajets ont déjà été réalisés ;
- 470 personnes se sont inscrites au service ;

---

<sup>1</sup> Baromètre des Mobilités du Quotidien, Wimoov, 2024

- 115 personnes ont déjà réalisé une réservation
- 65 % des utilisateurs sont des seniors ;

Cette solution, qui bénéficie principalement aux seniors, attire aussi des utilisateurs issus de toute tranche d'âge : étudiants, parents, jeunes sans permis... Peu importe l'âge, les habitants des zones rurales ou périurbaines ont besoin de moyens de transports alternatifs à la voiture pour entretenir leur santé et vivre leur citoyenneté !

### **Les présidents et dirigeants des membres du Hub réunis autour d'une ambition commune**

Le 18 juin 2026, Provence Alpes Agglomération accueillera un événement réunissant l'ensemble des partenaires du Hub CoLab for Silver au Centre culturel Simone Signoret de Château-Arnoux-Saint-Auban. Cette rencontre rassemblera notamment :

- Julien Di Benedetto, président de Provence Alpes Agglomération et maire de Digne-les-Bains,
- Carole Toussaint, vice-présidente de Provence Alpes Agglomération déléguée à la mobilité
- Agnès Chervatin, Responsable mission Innovation au sein de la Direction Stratégie et Performance de la Macif,
- Antoine Jonas, Chef de département du CEA en région Sud du CEA,
- Takanori Ishikawa, Secrétaire Générale de Toyota Mobility Foundation,
- Bertrand Biju-Duval, directeur départemental de l'Agence Régionale de Santé des Alpes-de-Haute-Provence

Cette matinée sera consacrée à la présentation des résultats de l'expérimentation, suivie d'une démonstration du service PAASSERELLE sur le territoire.

Ce temps fort permettra de mettre en lumière les enjeux de mobilité et d'accès aux soins dans les territoires ruraux, l'importance des coopérations entre acteurs publics et privés, ainsi que les solutions innovantes développées pour accompagner le vieillissement de la population.

### **Un premier bilan encourageant pour une mobilité plus inclusive**

Pensé comme une solution de « mobilité solidaire augmentée », PAASSERELLE ne se limite pas au transport : le projet ambitionne également de transformer le temps de trajet en levier de prévention et de santé publique. En facilitant les déplacements vers les structures médicales et en réduisant les renoncements aux soins, le dispositif contribue à lutter contre l'isolement des populations rurales, notamment des seniors.

Le projet repose sur une coopération étroite entre acteurs publics et privés : Provence Alpes Agglomération, opérateur du service, le Hub CoLab for Silver (CEA, Macif, Toyota Mobility Foundation), concepteur et financeur du dispositif, ainsi que l'Agence Régionale de Santé, partenaire stratégique sur le volet santé.



\*\*\*\*\*

#### **A propos de Provence Alpes Agglomération**

Provence Alpes Agglomération regroupe 46 communes et près de 50 000 habitants sur un territoire de 1 574 km<sup>2</sup>, représentant près d'un tiers de la population des Alpes-de-Haute-Provence. Depuis la loi d'orientation des mobilités (LOM) de 2019, l'agglomération est Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM) et développe à ce titre une offre de mobilité adaptée aux réalités de son territoire. L'agglomération propose un réseau composé de 4 lignes urbaines à Digne-les-Bains (TUD), 7 lignes interurbaines desservant 32 communes, 35 lignes scolaires également ouvertes au grand public, ainsi que deux services de transport à la demande : le FlexiTUD à Digne-les-Bains et PAASSERELLE, en expérimentation en Moyenne-Durance. Elle valorise également les mobilités douces et actives et encourage une utilisation partagée de la voiture à travers un service de covoiturage subventionné.

#### **A propos de la Macif**

Assureur mutualiste, la Macif protège au quotidien ses 6,45 millions de sociétaires, adhérents ou clients avec des offres et services simples et utiles en assurances dommages, santé-prévoyance et finance-épargne. La Macif a réalisé un chiffre d'affaires de près de 8 milliards d'euros en 2025. Gérant plus de 19 millions de contrats, elle compte plus de 12 000 salariés qui exercent tous en France au sein d'un réseau de plus de 450 points d'accueil physiques et téléphoniques. La Macif a été réélue Marque Préférée des Français dans la catégorie Compagnies d'assurance en 2026.

#### **Macif, une marque Aéma Groupe**

Mutualiste dans l'âme, activiste par conviction, Aéma Groupe est le groupe mutualiste de protection né du rapprochement entre Macif et AÉSIO mutuelle. Avec l'acquisition d'Abeille Assurances en 2021, suivie de la création d'Ofi Invest en 2022, Aéma Groupe réalise un chiffre d'affaires de 18,6 milliards d'euros en 2025.

Ses plus de 20 000 collaborateurs et 1 500 délégués œuvrent au quotidien pour accompagner et protéger 12 millions d'assurés.

Multimarque, multiréseau et multimétier, Aéma Groupe couvre l'ensemble des besoins de protection (assurance dommages, santé-prévoyance, épargne-retraite et gestion d'actifs). Aéma Groupe veut apporter des réponses éclairées, constructives et humaines face aux grands enjeux de protection liés aux transitions actuelles. En poursuivant la construction d'un acteur mutualiste de premier plan, il crée un modèle inédit, hybride et ouvert, capable d'apporter des solutions plus justes et plus adaptées au monde d'aujourd'hui et de demain.

#### **A propos de la Toyota Mobility Foundation**

La Toyota Mobility Foundation (présidée par Akio Toyoda) a été créée en août 2014 par Toyota Motor Corporation (Toyota) afin de soutenir le développement d'une société plus mobile où chacun peut se déplacer librement. La Fondation témoigne de l'engagement continu de Toyota en faveur de l'amélioration continue et du respect des personnes. Elle met à profit l'expertise et les technologies de Toyota pour soutenir des systèmes de mobilité performants et réduire les inégalités d'accès à la mobilité. La Fondation travaille en partenariat avec des universités, des gouvernements, des organisations à but non lucratif, des instituts de recherche et d'autres organismes, en élaborant des programmes alignés sur les Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies afin de répondre aux enjeux de mobilité à travers le monde.

«La Toyota Mobility Foundation ambitionne de créer une société véritablement mobile qui permettra à chacun de vivre mieux, où qu'il soit », a déclaré son président, Akio Toyoda.

#### **A propos du CEA**

Le CEA agit pour la souveraineté scientifique, technologique et industrielle de la France et de l'Europe dans quatre domaines clés : les énergies bas-carbone, le numérique, la médecine du futur, la défense et la sécurité, en s'appuyant sur une recherche fondamentale d'excellence.

#### **Contacts presse :**

**Frédéric Macioce** • 06 46 15 11 56 • frederic.macioce@macif.fr

**Marina Ducros** • 06 13 55 57 98 – mducros@macif.fr